Image not found or type unknown

Récidive d'alcool au volant

Par **mimie1111**, le **18/02/2009** à **15:04**

Bonjour, je viens vous parler d'un souci concernant mon conjoint. Il vient de se faire arreter pour conduite en état d'ivresse pour la troisième fois en moins de cinq ans. Lors de sa première récidive, il s'était fait annuler son permis de conduire avec interdiction de le repasser pendant un mois, ainsi que 6 mois de sursis et 5 ans de mise à l'épreuve. Il a repassé son permis le 3 février dernier. Le 14, il se fait arreter avec 0,61 mg/l (soit 1,2g). Comparution immédiate devant le juge qui lui remet une convocation pour le 6 mars prochain. Risque-t-il la prison ferme, quelles démarches peut-il faire afin d'éviter d'y aller?
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés